

- d) **que les futures ententes d'exploitation forestière soient assujetties aux principes d'une régénération rapide et d'une protection de toutes les zones épuisées, que ce soit en raison de l'exploitation commerciale ou par suite de phénomènes naturels.** (Recommandation provisoire n° 12)

4.44 Les vastes zones forestières du Canada constituent un élément important de l'équilibre global du carbone. Il est difficile de donner des estimations précises de cet équilibre, surtout d'une année à l'autre. Les pertes attribuables aux incendies de forêt, aux insectes et aux maladies sont de quelque quatre millions d'hectares par année, comparativement à environ un million d'hectares pour l'exploitation commerciale. Toutefois, ces phénomènes naturels varient énormément selon les années : en 1989, par exemple, le feu à lui seul a détruit plus de sept millions d'hectares. Dans ses estimations les plus récentes, Forêts Canada indiquait qu'il y a accumulation nette de carbone lorsque les émissions dépassent 116 millions de tonnes. Comme on évalue à 226 milliards de tonnes les accumulations de carbone dans les forêts du Canada, cette accumulation nette est relativement faible<sup>23</sup>. Les réductions des pertes attribuables aux incendies de forêt et à d'autres causes pourraient contribuer sensiblement à l'entreposage de carbone.

4.45 En janvier 1990, Environnement Canada a publié des cartes des provinces écoclimatiques du Canada, dans leur état actuel et telles qu'elles se présenteront d'ici le milieu du prochain siècle, dans 60 ans à peine, si le réchauffement de la planète se poursuit au même rythme (schémas 13 et 14)<sup>24</sup>. Ces cartes montrent que la zone de forêt boréale, qui occupe actuellement 29 p. 100 du territoire canadien, sera réduite à seulement 15 p. 100 en 2050. En outre, la zone de forêt boréale qui s'étend à l'ouest de la baie James disparaîtra à peu près totalement d'ici 2050; il n'en restera que trois faibles vestiges fort éloignés les uns des autres.

4.46 Il existe peut-être quelques autres illustrations graphiques des effets du réchauffement de la planète au Canada. Sur le plan de l'économie, le secteur des produits forestiers est le plus grand secteur industriel du pays. Le Canada occupe 21 p. 100 du marché mondial des produits forestiers et ce secteur rapporte au pays un surplus commercial de 20 milliards de dollars par année. Comme M. Maini, de Forêts Canada, l'a rappelé au Comité :

La valeur globale des exportations liées à la forêt est presque égale à celle des exportations de l'ensemble des secteurs des pêches, des mines, des minéraux, de l'énergie et de l'agriculture<sup>25</sup>.